



**PEOPLE'S REPUBLIC OF CHINA**  
**MISSION TO THE UNITED NATIONS**

350 EAST 35TH STREET, NEW YORK, NY 10016  
<http://www.china-un.org>

**PRESS RELEASE**

*Vérifier au prononcé*

*(Traduction)*

**SUIVRE LA VOIE  
D'UN DEVELOPPEMENT PACIFIQUE,  
HARMONIEUX ET COMMUN**

*INTERVENTION*

*DE M. LI ZHAOXING  
MINISTRE DES AFFAIRES ETRANGERES  
DE LA REPUBLIQUE POPULAIRE DE CHINE*

*DEVANT LA 60<sup>e</sup> SESSION DE  
L'ASSEMBLEE GENERALE DES NATIONS UNIES*

*NEW YORK-19 SEPTEMBRE 2005*

Monsieur le Président,

Je tiens à vous féliciter, Monsieur le Président, pour votre élection à la présidence de la 60<sup>e</sup> Session de l'Assemblée générale des Nations Unies. J'ai la certitude que sous votre conduite, la présente session aboutira à des résultats fructueux. J'aimerais, en même temps, adresser tous mes hommages à Son Excellence Monsieur Jean Ping, Président de la 59<sup>e</sup> session, et à Monsieur le Secrétaire Général Kofi Annan.

Cette année marque le 60<sup>e</sup> anniversaire de la victoire de la Guerre antifasciste mondiale et de la création de notre Organisation. Il y a quelques jours, dans cette auguste salle, les dirigeants de divers pays ont adopté la déclaration du Sommet. Comment traduire cette déclaration en actes concrets et transformer les beaux mots en réalités, comment œuvrer à l'instauration d'un monde harmonieux de paix durable et de prospérité commune, voilà une tâche lourde et pressante qui nous attend.

Monsieur le Président,

La présente session doit être une session consacrée à la promotion de la paix, de l'harmonie et du développement commun.

— Nous sommes pour un développement pacifique. Un environnement de paix est indispensable pour le progrès de l'humanité. La stabilité et la sécurité d'un pays ne sauraient se baser sur les agitations et les crises d'autres pays.

Seul un nouveau consensus sur la sécurité, bâti sur la confiance mutuelle, les avantages réciproques et la coopération dans l'égalité permettra de réaliser le développement dans la paix et de préserver la paix à travers le développement.

— Nous sommes pour un développement harmonieux. Construire une société meilleure est un idéal pour lequel l'humanité n'a cessé d'œuvrer. Nous ne devons pas, pour le développement, tenir uniquement compte des intérêts immédiats et partiels aux dépens des intérêts à long terme et généraux.

Il nous faut travailler en commun pour promouvoir la démocratie et le respect du droit dans les relations internationales, et créer un environnement harmonieux où les pays du monde se respectent et se traitent d'égal à égal et les différentes civilisations s'inspirent et s'enrichissent mutuellement.

— Nous sommes pour un développement partagé. Un développement qui ne profite qu'à quelques pays et un petit nombre de personnes n'est pas acceptable ni ne pourra durer.

Il faut intensifier la coopération entre les différents pays pour que la globalisation économique évolue vers le gagnant-gagnant, le bénéfice pour tous et la prospérité commune.

Monsieur le Président,

La présente session doit se consacrer à la réforme de l'ONU et au renforcement de son rôle. L'ONU, après 60 ans d'épreuves, doit opérer une réforme globale et multisectorielle pour apporter une contribution encore plus grande à la noble cause de la paix et du développement de l'humanité.

L'ONU doit se renforcer en tant que noyau du mécanisme de sécurité collective pour continuer à jouer son rôle de ferme défenseur de la paix.

— La Chine est pour le renforcement des capacités des Nations Unies en matière de prévention, de bons offices et de médiation. Elle se prononce en faveur d'un rôle accru du Secrétaire Général à cet égard, et accueille favorablement l'établissement par l'ONU d'une culture de prévention.

— Nous sommes pour le renforcement des opérations de maintien de la paix des Nations Unies, surtout en ce qui concerne les capacités de déploiement rapide et de réserves stratégiques, ainsi qu'une pleine mobilisation, sous la conduite du Conseil de Sécurité, des initiatives et des ressources des organisations régionales concernées.

— La Chine est favorable à la création d'une commission pour la construction de la paix afin de bien enchaîner le travail des Nations Unies pour ce qui est des opérations de maintien de la paix, de la reconstruction après les conflits et du développement. Le Conseil économique et social et les instances chargées de l'aide au développement doivent y jouer un rôle important.

— Nous sommes toujours contre le recours arbitraire à l'usage de la force ou à la menace par la force dans les relations internationales. Nous sommes contre une réinterprétation ou une modification des dispositions de la Charte relatives au droit à la légitime défense. Au cas où le recours à la force s'avérerait nécessaire dans les relations internationales, il appartient au Conseil de Sécurité d'en juger et de

décider prudemment à la lumière des circonstances.

— La communauté internationale doit continuer de promouvoir le processus du contrôle des armements, du désarmement et de la non-prolifération à l'échelle planétaire, préserver et renforcer l'autorité et l'efficacité des traités multilatéraux existants ; elle doit faire valoir le rôle des Nations Unies et d'autres organisations internationales concernées dans le domaine de la non-prolifération, et résoudre le problème de la non-prolifération par voie politique et diplomatique.

— Les Nations Unies doivent réagir efficacement aux menaces non traditionnelles qui pèsent sur la sécurité. Nous saluons la proposition du Secrétaire Général concernant la stratégie globale contre le terrorisme, et nous souhaitons qu'on se mette d'accord, dans les meilleurs délais, sur la convention globale sur le terrorisme international, en tenant pleinement compte des préoccupations des différentes parties, notamment de celles des nombreux pays en développement.

— La communauté internationale, en intervenant pour apaiser et arrêter une crise humanitaire d'envergure, doit observer scrupuleusement la Charte des Nations Unies, respecter les opinions des pays ou organisations régionales intéressés, obtenir le mandat du Conseil de Sécurité et utiliser autant que possible des moyens pacifiques dans le cadre des Nations Unies. Nous désapprouvons toute affirmation faite arbitrairement pour dire qu'un pays ne peut ou ne veut pas protéger ses citoyens et pour y intervenir comme bon lui semble.

Monsieur le Président,

Le développement doit s'imposer comme un sujet principal de la réforme de l'ONU. La Chine, un des pays en développement à revenus faibles et moyens, est cependant prête à apporter, dans la mesure de ses possibilités, sa part de contribution à la coopération internationale en matière de développement. Le Président Hu Jintao a annoncé lors du Sommet les cinq mesures substantielles qu'adoptera la Chine. Nous allons œuvrer ensemble avec les diverses parties pour promouvoir la réforme dans le domaine du développement et accélérer la solution du problème de développement.

— L'ONU doit mettre en place un cadre d'évaluation équitable et rationnel du processus de la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) afin d'évaluer les progrès enregistrés dans les différents pays et de veiller à la mise en œuvre des engagements en matière de coopération et d'aides internationales. Nous sommes favorables au renforcement du rôle de coordinateur

du Conseil économique et social dans le domaine du développement.

— Les négociations du cycle de Doha doivent traduire le thème du développement, en se montrant plus attentives aux préoccupations des pays en développement et à leur solution effective, surtout en ce qui concerne les produits agricoles et le « traitement spécial et différencié ». La Chine a décidé d'accorder aux 39 pays les moins avancés (PMA) ayant des relations diplomatiques avec elle le traitement de tarif zéro pour la plupart de leurs produits d'exportation à destination de la Chine.

— La Chine est pour l'intégration de la lutte contre le sida et du développement de la santé publique dans les programmes et activités en matière de développement des différents pays et ceux de l'ONU. Nous soumettrons à la présente session un projet de résolution sur le « renforcement des capacités de la santé publique dans le monde » et accroîtrons dans les trois années à venir nos aides aux pays en développement pour lutter contre le paludisme et d'autres épidémies, en leur offrant des médicaments et les aidant à mettre en place et à améliorer les mesures médicales et à former le personnel médical.

— La communauté internationale, en particulier, les pays développés, doit prendre des mesures substantielles pour aider les pays en développement à se sortir du cycle vicieux de l'endettement par l'allègement des dettes dans de fortes proportions, la simplification des procédures et la réduction des conditions. Tous les crédits gouvernementaux sans intérêt ou à bas intérêt arrivés à l'échéance avant fin 2004 et non payés, accordés par la Chine aux pays pauvres très endettés (PPTE) ayant des relations diplomatiques avec elle, seront déclarés non exigibles d'ici deux ans.

— Nous appelons l'ONU à consacrer une attention toute particulière pour aider les pays en développement à renforcer leurs capacités, et envisageons de former d'ici trois ans 30 000 personnes toutes catégories confondues pour les pays en développement.

— La Chine est pour l'établissement d'un calendrier pour que l'aide publique au développement des pays développés atteigne le plus rapidement possible 0,7% de leurs PIB. Elle préconise l'exploration de nouveaux modes de réunion de fonds pour consacrer davantage de capitaux au développement.

La Chine fournira d'ici trois ans des crédits préférentiels d'un montant total de dix milliards de dollars US aux pays en développement dans le cadre de la

coopération Sud-Sud.

Monsieur le Président,

La Charte des Nations Unies a assigné au Conseil de Sécurité la première responsabilité du maintien de la paix et de la sécurité dans le monde. Un Conseil de Sécurité efficace, responsable et représentatif correspond aux intérêts à long terme de l'ONU et aussi aux intérêts communs de ses États membres.

La Chine est pour la réforme du Conseil de Sécurité pour renforcer son autorité et son efficacité, améliorer ses méthodes de travail et augmenter en priorité la représentation des pays en développement, notamment celle des pays africains, afin de donner davantage d'occasions aux pays moyens et petits de participer à son processus décisionnel. Un projet de réforme est condamné s'il répond uniquement aux préoccupations de quelques pays, en négligeant les intérêts de la majorité des pays, et qu'il ne traite pas sur un pied d'égalité les pays africains et les autres pays en développement.

La Chine est pour le principe de coopération à travers des consultations démocratiques. La réforme concerne l'avenir de l'ONU et touche aux intérêts des différentes parties, il ne convient donc pas de fixer arbitrairement une date limite ou de forcer la main pour passer au vote. Les États membres devront, conformément au principe de la démocratisation des relations internationales, parvenir à un large consensus par les moyens de dialogue et de consultations.

La Chine est pour l'esprit de coopération fait de solidarité et de pragmatisme. L'ONU est une grande famille composée de 191 membres, c'est dans l'union que réside la force. Nous voulons l'union, et non la division. Une voie de réforme acceptée par tous est à portée de main, si chacun respecte les intérêts des autres et essaye de comprendre leurs préoccupations en faisant preuve de pragmatisme et de souplesse.

Monsieur le Président,

La présente session de l'ONU doit être une session attentive à l'Afrique. Les pays africains représentent un quart des pays membres de notre Organisation, et 13% de la population mondiale. Sans la stabilité en Afrique, il n'y aura pas de paix dans le monde ; et sans sa prospérité, il n'y aura non plus de développement sur notre planète. La déclaration du Sommet a demandé de satisfaire aux besoins particuliers de l'Afrique, c'est tout à fait juste et nécessaire.

Ces dernières années, la situation en Afrique a connu des progrès encourageants, malgré la persistance de certains conflits régionaux. Le Conseil de Sécurité doit accorder une importance particulière aux problèmes de l'Afrique en les mettant dans une place prioritaire de notre ordre du jour. Cela ne doit pas se traduire seulement par le nombre et la fréquence des problèmes examinés par le Conseil de Sécurité, mais aussi et surtout par l'écoute attentive de la voix de l'Afrique, le respect de ses opinions, la prise en compte de ses préoccupations et d'autres actes concrets.

La Chine apprécie les efforts déployés par les organisations régionales, dont l'Union Africaine, pour la solution des conflits en Afrique, y compris leur médiation et leurs bons offices. Elle souhaite que le Conseil de Sécurité coopère étroitement avec les organisations susmentionnées en leur accordant une assistance financière, logistique et technologique afin de renforcer leurs capacités pour entreprendre les opérations de maintien de la paix et la reconstruction pacifique et dans d'autres domaines.

Les pays africains sont confrontés à des difficultés dans le domaine du développement, notamment pour la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le Développement : plus de 300 millions de personnes vivent en-dessous du seuil de pauvreté, un tiers des enfants souffrent de la malnutrition et plus de 30 millions de personnes sont séropositives ou sidéennes. Leur volume économique global n'atteint même pas 2% de celui du monde, mais leurs dettes s'élèvent jusqu'à 300 milliards de dollars US. C'est un défi à la conscience de l'humanité.

La communauté internationale devra parvenir à un consensus à l'échelle planétaire au sujet du développement de l'Afrique et aider celle-ci à mettre en œuvre le Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique (NEPAD) en vue de réaliser comme prévu les Objectifs du Millénaire pour le Développement. Les aides doivent être sincères, les droits autonomes des pays africains devant être respectés ; elles doivent être bien ciblées, le but étant de satisfaire aux besoins fondamentaux et à long terme des peuples africains. Ces aides ne sont nullement des aumônes ou des dons unilatéraux, mais des nécessités concrètes pour les avantages des uns et des autres et un développement partagé, et surtout une responsabilité morale pour aider les pays pauvres et corriger les injustices.

Chers collègues, le 20<sup>e</sup> siècle a été un siècle où l'Afrique s'est débarrassée de la domination coloniale et a réalisé sa libération, voilà un événement extraordinaire. Le 21<sup>e</sup> siècle sera un siècle où l'Afrique gagnera la paix et réalisera son

développement, c'est là le courant irrésistible de l'histoire. Tout au long de cette marche historique, le peuple chinois sera toujours du côté des peuples frères africains.

Je vous remercie, Monsieur le Président.